

## DOSSIER DE PRÉINSCRIPTION EN CRECHE PUBLIQUE

### ACCUEIL COLLECTIF OCCASIONNEL

**(= Les besoins de garde sont ponctuels et non récurrents)**

Date d'admission souhaitée : .....

Nom et prénom de l'enfant : .....

Date de naissance (ou terme prévu) le : .....

Frère/Sœur actuellement accueilli dans l'une de nos structures :  OUI  NON

Autre(s) enfant(s) à charge composant la fratrie avec leur(s) date(s) de naissance : .....

J'élève mon enfant :  En couple  Séparé(e)  veuf(ve)

Informations concernant le ou les parents de l'enfant\* :

	Parent 1	Parent 2
<b>Nom</b>		
<b>Prénom</b>		
<b>Adresse postale</b>		
<b>Tél Domicile</b>		
<b>Tél portable</b>		
<b>Email</b>		
<b>Profession ou autre activité (formation, stage, études)</b>		
<b>Nom et Adresse de l'employeur</b>		
<b>Tél professionnel</b>		
<b>Numéro allocataire CAF</b>		
<b>Autres régimes</b>		
<b>Permis de conduire</b>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<b>Véhicule</b>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<b>Adresse de l'enfant si différente de celle de ses parents</b>		

Vous pouvez classer les crèches par ordre de préférence de 1 à 8 en expliquant vos critères de choix (au moins 3 choix et la structure la plus proche de votre domicile doit obligatoirement faire partie de vos 3 premiers choix) :

STRUCTURES	CLASSEMENT	EXPLICATIONS
Crèche « La Tribu des P'tits Malins » - Valleiry (7h30-18h30)		
Crèche « Au Pays des P'tits Pious » - Viry (7h30-18h)		
Crèche « Pom de Reinette » - Saint-Julien-en-Genevois (7h30-18h30)		
Crèche « Pom d'Api » - Saint-Julien-en-Genevois (7h30-18h30)		
Crèche « A Petits Pas » - Neydens (7h30-18h30)		
Micro-crèche « Prési'Loups » - Présilly (7h30-18h30)		
Micro-crèche « Les Oursons » - Savigny (7h30-18h30)		
Micro-crèche « Petit à Petit » - Saint-Julien-en-Genevois (9h-17h) Fonctionnement type « halte-garderie » <i>Fermée le mercredi (enfant à partir d'1 an)</i>		

Renseignements : « Point Information Petite Enfance » du lundi au vendredi de 9h à 11h au 04 50 95 91 40

Règlement de fonctionnement consultable sur notre site internet : <https://www.cc-genevois.fr/petite-enfance/modes-daccueil>

Date et signature des parents :

Document à retourner avec les pièces justificatives (détaillées ci-après) au secrétariat petite enfance par email à [petite-enfance@cc-genevois.fr](mailto:petite-enfance@cc-genevois.fr) ou par courrier à Communauté de Communes du Genevois- Archamps Technopole - Bâtiment Athéna - 38, rue Georges de Mestral 74166 SAINT JULIEN EN GENEVOIS CEDEX.

### PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER

- Un justificatif de domicile daté de moins de trois mois (facture ou attestation titulaire de contrat énergie, eau ou gaz, ou quittance de loyer si provient d'une agence, ou facture box / internet - facture téléphone mobile non acceptée. (Si hébergement par un tiers : justificatif de domicile, copie de la carte d'identité et attestation sur l'honneur de l'hébergeur).
- Un justificatif des revenus N-2 :
  - Le dernier avis d'imposition français du ménage ou de la personne isolée. Cela est également valable pour les travailleurs frontaliers ;
  - Ou l'attestation de salaire annuelle (uniquement pour les salariés des organisations internationales).
- Un courrier expliquant le contexte de votre demande et permettant au service de bien comprendre votre situation.

Sans ces documents, sauf situation particulière justifiée, le dossier ne sera pas étudié

